

Ce qu'il y a de nouveau depuis le 16 mars 2026!

Bonne nouvelle! Nous avons réduit le ratio de frais de gestion (RFG) de 13 fonds distincts, soit 4 fonds indiciels et tous les fonds de la famille Indexia!

Ces réductions sont déjà en vigueur et offrent une structure de coûts encore plus concurrentielle.

Des frais compétitifs en vedette

Voici les 13 fonds dont le RFG a été réduit :

		Réduction moyenne (%) ¹	
		Série régulière	Série Prestige ²
Fonds indiciels	Indiciel canadien (iA) Indiciel mondial tous pays (BlackRock) Indiciel international (BlackRock) Indiciel américain (BlackRock)	-0,28	-0,31
Fonds Indexia À la carte	Indexia obligations (iA) Indexia actions canadiennes (iA) Indexia actions mondiales (iA) Indexia actions américaines (iA)	-0,18	-0,22
Fonds Indexia Solutions gérées	Indexia prudent (iA) Indexia modéré (iA) Indexia équilibré (iA) Indexia croissance (iA) Indexia audacieux (iA)	-0,08	-0,13

¹ Réductions en vigueur depuis le 16 mars 2026, calculées par rapport à nos derniers RFG publiés.

² La réduction présentée est une moyenne de la réduction aux tarifications Prestige 300 et Prestige 500.

Voici le résultat de ces réductions (%) :

Fonds	Mes études+	Mes études+ Prestige 300	Mes études+ Prestige 500
Indiciel canadien (iA)	2,35	2,05	1,95
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	2,45	2,15	2,05
Indiciel international (BlackRock)	2,45	2,15	2,05
Indiciel américain (BlackRock)	2,60	2,25	2,15
Indexia obligations (iA)	1,80	1,65	1,55
Indexia actions canadiennes (iA)	1,95	1,80	1,70
Indexia actions mondiales (iA)	1,95	1,80	1,70
Indexia actions américaines (iA)	1,95	1,80	1,70
Indexia prudent (iA)	1,90	1,75	1,65
Indexia modéré (iA)	1,90	1,75	1,65
Indexia équilibré (iA)	1,90	1,75	1,65
Indexia croissance (iA)	1,90	1,75	1,65
Indexia audacieux (iA)	1,90	1,75	1,65

Ce qu'il y a de nouveau dans cette version de l'aperçu des fonds!

Dans cette version de l'aperçu des fonds, nous affichons les valeurs dans la section « Frais permanents du fonds » pour vous aider à mieux comprendre les frais que vous payez en investissant dans un contrat de fonds distincts.

Ces valeurs sont le RFG, le RFO, le RFF et le frais de garantie, telles que vu sur l'image ci-dessous.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opérations (RFO). Le RFO comprend les commissions et les autres coûts d'opérations de portefeuille payables à même l'actif du fonds distinct. Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	RFG* † (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	RFO † (frais de transactions du fonds)	RFF (Somme du RFG et du RFO)
Mes études+	2,82 %	0,01 %	2,83 %
Mes études+ Prestige 300	2,65 %	0,01 %	2,66 %
Mes études+ Prestige 500	2,44 %	0,01 %	2,45 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

† Si le fonds est nouveau ou nouvellement ajouté à une Série, le RFG et le RFO sont estimés et peuvent varier en tout temps.

Note importante : Ces frais ne sont pas nouveaux. Ils demeurent les mêmes: la différence est que nous devons dorénavant les afficher de façon séparée. Pour plus d'information sur ce sujet, consultez la page Web ia.ca/info-cout-total.

À titre de référence, voici les définitions des éléments affichés sur l'image ci-dessus :

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion correspond au pourcentage que les frais de gestion et d'exploitation représentent par rapport à l'actif net moyen du fonds. Il indique combien il en coûte d'administrer et de gérer le fonds. Il est déduit de l'actif net du fonds.

Quels frais en font partie?

- Frais d'exploitation;
- Conseils professionnels et frais d'agence;
- Garanties propres aux fonds distincts;
- Taxes de vente.

Ratio des frais d'opération (RFO)

Le ratio des frais d'opération représente le pourcentage associé à l'exercice des activités d'opérations d'un fonds. Ça inclut aussi les frais de transactions, qui sont payables à chaque fois qu'un titre est acheté ou vendu. Le RFO est calculé en divisant la somme des frais d'opération annuels du fonds par l'actif total du fonds. Comme le RFG, il est déduit de l'actif net du fonds.

Quels frais en font partie?

- Frais de courtage;
- Frais d'opérations de portefeuille.

Ratio des frais du fonds (RFF)

Le ratio des frais du fonds correspond à la somme du ratio des frais de gestion et du ratio des frais d'opération. Il est exprimé en pourcentage.